

Tableau synthèse des taux de TVA applicables jusqu'au 31/12/2028

Biens ou prestations de services	Taux de TVA applicable		Lien vers l'article correspondant du CGI
	Non exploitants agricoles	Exploitants agricoles	
Travaux sylvicoles et fournitures – Travaux d'exploitation			
Hersage, binage, disquage, labour, sous-solage	20 %	10 %	BOI-TVA-SECT-80-70, § 30
Déboisement et reboisement	20 %	10 %	279, b septies
Jalonnage des lignes de plantation	20 %	20 %	278
Plantation (création de potets, travail du sol localisé, mise en place des plants) et semis	20 %	10 %	279, b septies
Débroussaillage manuel ou non en plein ou par ouverture de layons, désherbage manuel ou chimique	20 %	10 %	279, b septies
Taille des arbres et des haies, éhouppage, ébranchage, élagage	20 %	10 %	279, b septies
Mise en place de tuteurs	20 %	10 %	279, b septies
Épandage de produits phytosanitaires (produits phytocides, insecticides, fongicides, ...)	20 %	10 %	279, b septies
Fourniture de produits phytosanitaires ou antiparasitaires homologués : - mentionnés à l'annexe II au règlement (CE) n° 889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008 - non mentionnés dans ce règlement	10 % 20 %	10 % 20 %	278 bis, 5°, e 278
Fourniture d'engrais et d'amendements : - mentionnés à l'annexe I au règlement (CE) n° 889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008 - non mentionnés dans ce règlement	10 % 20 %	10 % 20 %	278 bis, 5°, b 278
Débroussaillage, désherbage (manuel et chimique)	20 %	10 %	279, b septies
Broyage dans le cadre de travaux forestiers : passage de broyeur en bande ou en plein pour opération de débroussaillage	20 %	10 %	279, b septies
Défrichage, dessouchage	20 %	10 %	279, b septies
Dégagement manuel	20 %	10 %	279, b septies
Dépressage	20 %	10 %	279, b septies
Rangement de branches, quel que soit le moyen utilisé (pelle, râteau, ...)	20 %	10 %	279, b septies
Entretien des pistes, des sentiers ou des fossés, curage des fossés	20 %	10 %	279, b septies
Marquage des arbres, balivage, martelage, comptage	20 %	20 %	278
Abattage ou dessouchage pour un usage de chauffage (rondins, quelle que soit leur longueur, ou perches et souches transformables en plaquettes) ou pour un autre usage	20 %	10 %	279, b septies
Tronçonnage d'arbre (découpes) sur les coupes de bois	20 %	10 %	279, b septies
Brûlage, andainage forestier, ramassage des rémanents	20 %	10 %	279, b septies
Débardage	20 %	10 %	279, b septies
Dégagement des pistes (évacuation des chablis, déblaiement)	20 %	10 %	279, b septies
Création d'aires de stockage sur une exploitation forestière	20 %	20 %	278
Évacuation des rémanents et des déchets	20 %	20 %	278
Enfouissement des rémanents et des souches	20 %	10 %	279, b septies
Stockage des bois dans le cadre de l'exploitation forestière	/	10 %	279, b septies
Matériel forestier (petit matériel, tronçonneuses, tracteurs)	20 %	20 %	278
Fendage de bois de chauffage	20 %	20 %	278-0 B, II
Broyage afin de produire des plaquettes forestières à usage de chauffage	20 %	20 %	278
Fournitures de grillages, de protections contre le gibier, de tuteurs, de buses, de tout-venant, de tuyau	20 %	20 %	278
Pose et dépose de protections contre le gibier	20 %	10 %	279, b septies
Ouverture de pistes (pouvant permettre l'exploitation agricole de produits d'origine agricole)	20 %	20 %	278
Création de routes ou de pistes forestières	20 %	20 %	278
Création/aménagement de fossés, de ponceaux ou de passages busés, pose de revers d'eau	20 %	20 %	278
Drainage	20 %	20 %	278
Abattage, tronçonnage, débardage, élagage, enlèvement d'arbres situés dans les jardins attenants à des locaux d'habitation s'ils sont nécessaires pour permettre l'accès à des locaux ou leur remise en état (si plus de 2 ans)	10 %	10 %	279-0 bis

Vente de bois			
Produits de la sylviculture destinés à un usage autre que celui de chauffage : produits destinés à l'ignition ou au ramonage, sciures de bois non agglomérées, laine, farine de bois, autres produits du bois transformés et destinés à un autre usage que le chauffage (vocation à être utilisés comme matière première pour fabriquer de la pâte à papier, mobilier, emballages, etc.)	20 %	20 %	278
Bois de chauffage, produits de la sylviculture agglomérés destinés au chauffage, déchets de bois destinés au chauffage	10 %	10 %	278 bis, 3° bis, a-b-c
Vente de plants et semences forestiers : - qui ont le caractère de produits de l'horticulture et de la floriculture d'ornement n'ayant subi aucune transformation (plants horticoles d'ornement) - qui n'ont pas ce caractère	10 % 5,5 %	10 % 5,5 %	278 bis, 3° bis, d 278-0 bis, 1°-0 bis
Échalas et piquets appointés	5,5 %	5,5 %	278-0 bis, 1°-0 bis
Bois sur pied	20 %	20 %	278
Transport	20 %	20 %	278
Gestion — Prestations de services			
Organisation de ventes par experts	20 %	20 %	278
Établissement de documents de gestion (plan simple de gestion et autres), dossiers de financement, expertise forestière ...	20 %	20 %	278